



Déclaration LEED

(Origine et contenu des produits recyclés dans les produits en acier laminés à chaud)

Les produits acier (laminés marchands, poutrelles et aciers pour béton armé) sont fabriqués à LME par la fusion/recyclage de ferrailles (déchets d'acier) dans un four électrique (EAF).

LME surveille et quantifie ses intrants ferrailles par origine géographique, en distinguant les catégories pré et post-consommation, selon les standard ISO 14025 (Déclaration environnementale type III) et calcule le contenu recyclé de ses produits. Ces données sont validées par un organisme externe et publiées dans nos EPD.

MR 4 : Contenu recyclé

Usine concernée	Contenu recyclé	Contenu recyclé pré-consommateur	Contenu recyclé post-consommateur
LME Trith-Saint-Léger	>95%	15%	83%

MR 5 : Origine des matériaux

Matière première : ferrailles livrées et recyclées sur le site de Trith-Saint-Léger (FR : 59125) :

- 100% origine < 800 km
- Distance moyenne < 150 km
- Pays d'origine : France, Belgique, Allemagne

Ces données de déclaration restent valables jusqu'à publication d'une mise à jour.

Trith-Saint-Léger, le 27/01/2025




Christophe FILARETO
Responsable Qualité